



CHAMBRE DE REFERE ET DE L'EXECUTION
ROLE D'AUDIENCE PUBLIQUE DU JEUDI 22 AOÛT 2024 à 14 HEURES 30

SALLE D'AUDIENCE : « Salle Polyvalente de la Rotonde de l'immeuble sis au carrefour des trois banques,
ex site du Ministère de la justice »

NB : La constitution d'avocat est obligatoire dans les procédures en appel (article 23 al 3 du CPCCSAC)

N° d'ordre	N° DOSSIERS	IDENTITE DES PARTIES	MESURES PRISES
AFFAIRES AU RÔLE			
ANNEE 2024	1.	BJ/CA-COM-C/2024/1279 Société ECOMA BENIN (Me Hervé SOUNKPON) C/ -Société VIZION CORP -Société SODESCY Sarl	
	2.	BJ/CA-COM-C/2024/1285 Société ORABANK BENIN SA (Me Filbert Toïdè BEHANZIN C/ -La Société Best Wertern Plus Nobila Airpot Hôtel SA -Cabinet Expertise et Méthode (Me YABIT Timothé)	
	3.	BJ/CA-COM-C/2024/1289 Société VIZION CORP (Me Omer Sylvain TCHIAKPE) C/ - Société SODESCY Sarl -Société ECOMA BENINN Sarl Et Me Florent AZADJI	

Audience du Jeudi 22 AOÛT 2024		
01	Total dossiers au rôle	03
02	Dossiers en délibéré	00
03	Dossiers radiés	00
04	Dossiers renvoyés	00
05	Dossiers vidés	00
06	Nouveau dossier	00
07	Anciens dossiers	00
08	Jonction	00
09	Dossiers transférés	00

Fait à Cotonou, le 16 AOÛT 2024

Me Daniel Thierry AGBIGBI A.

